

**Séance ordinaire du 19 septembre 2023
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE**

Délibération n°19092023D04

Objet : Environnement – Engagement dans la démarche ABC Bauges 2023

Date de la convocation et de l’affichage : le 13 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de conseillers présents n’ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 28

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 1

Le 19 septembre 2023, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET		X		Patrick CHAPUIS
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Aly DIARRA	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET	X			
Annie BERARD	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Christine CARREL		X		Franck VILLAND
Roger BILLARD			X	
Régine DUCRET		X		Chantal GIRAUD
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Fabien CHAMPONNOIS	X			
Séverine DEBERNARDI	X			

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20230919-19092023D04-DE
Date de réception préfecture : 21/09/2023

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Sarah HENICKE	X			
Mylène AVILA	X			
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI		X		Yves GOAËR
Elodie DA SILVA		X		Francine BORDON
Yves GOAËR	X			

A été nommée secrétaire de séance : Séverine DEBERNARDI

Rapporteur : Serge GUILLEMAT, Adjoint au Maire en charge de l'environnement et du patrimoine naturel

Exposé des motifs :

Un appel à projet « Atlas de la biodiversité communale » (ABC) a été ouvert par l'Office Français de la Biodiversité en 2023. Une candidature collective à l'échelle du Massif des Bauges, entre communes volontaires, a été proposée à l'initiative du Parc naturel régional lors d'une présentation du dispositif le 14 novembre 2022.

A l'issue de cette réunion d'information, le Parc a lancé un appel à manifestation auprès des communes du massif : un travail de concertation a été mené avec elles afin d'étudier leur souhait de mise en œuvre possible du projet. Ce travail a été suivi d'une concertation avec des structures naturalistes et avec le réseau des éducateurs à l'environnement du Parc (RePERE).

Le 1^{er} mars 2023, une réunion s'est tenue pour présenter un programme d'actions faisant converger les volontés locales des communes et les enjeux de biodiversité et d'éducation portés par le Parc et ses partenaires notamment au travers de sa Charte en cours de révision. 14 communes volontaires ont confirmé leur souhait de s'engager dans ce projet d'ABC collectif au travers de courriers d'engagement transmis au cours du mois de mars et intégrés à la candidature.

Lors de l'élaboration du programme, chacune des communes volontaires s'est prononcée favorablement pour participer à l'autofinancement de l'opération, le Parc assurant la coordination technique de la réalisation des Atlas.

Fin mars 2023, le dossier de candidature commun aux 14 communes volontaires, s'appuyant sur ce programme d'actions, a été transmis par le Parc en réponse à l'appel à projets de l'OFB. La fiche projet de candidature ainsi que l'annexe du programme détaillé sont jointes en annexes à cette délibération.

Le projet ABC Bauges fait partie des 76 projets retenus cette année par l'OFB sur 158 dossiers déposés. L'OFB va ainsi attribuer au Parc une subvention de 185 501,20€ (sur un coût total du projet ABC Bauges estimé à 248 235,43€) afin d'accompagner les 14 communes volontaires du massif dans leurs projets d'ABC respectifs.

Au lancement effectif de la démarche ABC à l'automne, une convention sera élaborée de façon conjointe avec le Parc, afin de définir un plan d'action sur mesure pour le projet d'ABC dans chaque commune et établir le rôle de chacun (Parc, commune) dans son exécution.

Vu l'article L2121-29 code général des collectivités territoriales,

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20230919-19092023D04-DE
Date de réception préfecture : 21/09/2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **S'ENGAGE** dans le projet ABC Bauges 2023, et dans la mise en œuvre des moyens nécessaires à la bonne réalisation de son ABC, de manière conjointe avec le Parc naturel régional du Massif des Bauges : participation aux comités de pilotage, co-organisation des réunions publiques, gestion du groupe local ABC composé de citoyens de la commune, communication des actions et animations, etc.
- **VALIDE** les actions identifiées dans le dossier de candidature lauréat de l'appel à projets 2023 de l'Office Français de la Biodiversité, qui concernent la commune.
- **PARTICIPE** à l'autofinancement du projet ABC Bauges 2023, sous maîtrise d'ouvrage du Parc naturel régional du Massif des Bauges, à hauteur de 3 344 €.
- **DESIGNE** Monsieur Serge GUILLEMAT, cinquième adjoint, comme élu référent pour le projet d'ABC.
- **MANDATE** Le Maire pour signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 19 septembre 2023

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du 25 septembre 2023

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le 25 septembre 2023.

Le Maire,
Franck VILLAND



La secrétaire de séance,
Séverine DEBERNARDI

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20230919-19092023D04-DE
Date de réception préfecture : 21/09/2023



Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20230919-19092023D04-DE
Date de réception préfecture : 21/09/2023